

## **Le budget prévoit des compressions à la fonction publique; l'AFPC va défendre les emplois de ses membres et les services publics**

Le budget du 4 mars prévoit le gel des dépenses gouvernementales. Le gouvernement a annoncé son intention d'équilibrer le budget aux frais des travailleuses et des travailleurs de la fonction publique – une mesure qui menace directement nos emplois et les services que nous offrons.

Nos conventions collectives négociées avec peine sont protégées et actuellement en vigueur. Les membres de l'AFPC toucheront leurs augmentations de rémunération prévues de 1,5 %, de même que les augmentations d'échelon et tous les avantages sociaux auxquels ils ont droit.

Nos employeurs fédéraux sont légalement tenus de négocier de bonne foi, et notre syndicat se prépare déjà pour la prochaine ronde de négociations. Nous pouvons nous attendre à ce que les employeurs se présentent à la table avec l'intention d'obtenir des concessions, et nous devons nous préparer à riposter.

La direction proposera vraisemblablement des mises à pied et des abolitions de poste pour respecter le gel des budgets. Notre syndicat s'opposera à toutes compressions et réductions de postes. Nous ferons valoir nos droits à la sécurité d'emploi en vertu de nos conventions collectives.

Nous devons nous opposer aux compressions. Cela vaut la peine de contester. Nous en avons la preuve; le gouvernement a épargné nos pensions dans son budget, parce que nous avons pris des mesures au travail. Plus de 50 000 personnes ont signé notre pétition pour demander au gouvernement de protéger nos pensions et d'assurer la sécurité du revenu des personnes retraitées.

Nous devons poursuivre nos efforts pour protéger nos pensions, même au moment d'amorcer notre campagne contre le gel des dépenses. Même si le budget ne prévoyait pas la réduction de nos pensions ou la modification de nos taux de cotisation, il prévoyait que le gouvernement allait comparer la rémunération, y compris les pensions, avec celles d'autres compétences en vue de déterminer si notre « rémunération est raisonnable ».

### **Il faut agir maintenant!**

1. Rendez-vous à la page [www.psac-afpc.com/budget-federal](http://www.psac-afpc.com/budget-federal) et inscrivez-vous pour recevoir l'information à jour sur les répercussions du budget.
2. Signez la pétition sur la pension et aidez à recueillir d'autres signatures. Il se peut que nos actions aient stoppé le gouvernement pour l'instant, mais la lutte est loin d'être terminée.
3. Communiquez à l'exécutif de votre section locale toute réduction de main-d'œuvre réelle ou proposée par l'employeur à votre lieu de travail.
4. Participez aux campagnes de l'AFPC pour protéger les services publics de qualité. Renseignez-vous sur toutes les mesures prises en milieu de travail et dans la collectivité.
5. Écrivez des lettres à la rédaction et participez aux tribunes en ligne – aidez-nous à communiquer le message que cette crise économique n'a pas été causée par les travailleuses et les travailleurs et qu'elle ne sera pas réglée à leurs dépens.